



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°534 du 10 au 16 juillet 2025

CHARTRE DE LA TRANSITION
LE TEXTE REVISÉ

CORRUPTION
UN MANUEL POUR LA LUTTE

CAN FÉMININE 2024
LES AIGLES LANCÉES

SÉCURITÉ

TERREUR SUR LES ROUTES

Les attaques terroristes se multiplient, ciblant de plus en plus délibérément les principales routes, bureaux des douanes et infrastructures économiques vitales.

GRATUIT

Ne peut être vendu

KOWBEYE!



CHAQUE SAMEDI | 20H15

TM1

La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

ÉDITO

Vol de téléphones : Un délit de plus en plus risqué

Voler un téléphone à Bamako n'est plus ce que c'était. Les malfaiteurs devraient le savoir. Aujourd'hui, ce délit est facile à remonter et l'acheteur s'expose aussi. En juin dernier, une jeune Bamakoise a déposé plainte après le vol de son appareil. En apportant la simple pochette qui portait le numéro IMEI, elle a pu récupérer son téléphone un mois plus tard grâce à la Brigade de recherches.

L'IMEI (International Mobile Equipment Identity) est un identifiant unique de 15 chiffres, inscrit sur la boîte ou accessible via #06#. Une fois allumé, le téléphone émet sa position sur les réseaux, ce qui permet de le localiser et de le bloquer. Les opérateurs peuvent inscrire l'IMEI sur liste noire, rendant l'appareil inutilisable même avec une nouvelle carte SIM.

De plus, des outils comme Find My iPhone ou Find My Device permettent aux victimes de suivre elles-mêmes leur appareil si cette fonction est activée. C'est pourquoi les brigades spécialisées parviennent à remonter les filières locales et jusqu'aux marchés du Sénégal, de Guinée, du Burkina Faso ou de Côte d'Ivoire, où les téléphones volés finissent parfois.

Les acheteurs de secondes mains doivent aussi se méfier. De nos jours, acheter un téléphone sans vérifier sa provenance peut valoir une saisie et des poursuites pour recel. Il est recommandé de demander la facture d'origine et de vérifier l'IMEI avant tout achat.

Un téléphone n'est pas qu'un simple objet, c'est une empreinte numérique unique. Les voleurs et leurs clients doivent comprendre qu'il est devenu presque impossible d'échapper à la traçabilité. Et que ce pari est toujours perdu d'avance. Alors, autant laisser tomber et travailler pour gagner sa vie honnêtement..

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

367 millions

C'est le montant en dollars débloqué le 7 juillet 2025 par le FMI en faveur du Ghana pour soutenir l'économie nationale et contribuer à la stabilisation de la monnaie locale.

ILS ONT DIT...

• « En Afrique, la démocratie s'est souvent réduite à des élections périodiques, formelles, déconnectées des réalités économiques et sociales ». **Harouna Niang, ancien ministre**, le 9 juillet 2025.

• « Mamadou Hawa Gassama se porte bien et tient le coup face à sa détention, qui prend en compte sa personnalité, son rang et les liens séculaires entre les deux pays ». **Me Mamadou Ismaïla Konaté, avocat**, le 7 juillet 2025.

Donnez votre avis
sur **Journal du Mali**

RENDEZ-VOUS

11-12 juillet 2025 :

Master class l'essence de la danse - Blonba

13 juillet 2025 :

Finale de la Coupe du monde des clubs - USA

16 juillet 2025 :

Début de la troisième édition de Bamako City Tour

17-19 juillet 2025 :

Forum international de la diaspora - CICB

UN JOUR, UNE DATE

10 juillet 2003 : l'ancien président malien Alpha Oumar Konaré est élu président de la commission de l'Union africaine.



Ousmane Dicko, Malien de 17 ans fait partie du classement Forbes des 30 jeunes les plus influents du continent pour 2025. Fondateur de Dicken AI, en 2022, une agence d'autonomisation avec intelligence artificielle.



Magnus Brunner, le commissaire européen chargé des Affaires intérieures et des Migrations, a été déclaré ce 9 juillet "persona non grata" et invité à quitter le territoire libyen à son arrivée à l'aéroport de Benghazi.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le ministre malien Mahamadou Koné et son homologue marocain Ahmad Taoufiq signent un protocole d'accord pour la formation de **400 imams, mourchidines et mourchidates**, Rabat, le 9 juillet 2025.

HAUSSE DES ATTAQUES TERRORISTES : LE MALI ÉTRANGLÉ SUR SES ROUTES

Depuis un certain temps, les attaques terroristes se multiplient au Mali, ciblant de plus en plus délibérément les principales routes, bureaux des douanes et infrastructures économiques vitales. Cette stratégie d'asphyxie économique et logistique menace l'approvisionnement du pays et fragilise ses régions les plus exposées.

MASSIRÉ DIOP

Le 1^{er} juillet 2025 restera gravé dans la mémoire des Maliens comme un jour où plusieurs routes stratégiques ont été piégées. Dès l'aube, des combattants armés, se réclamant de la filiale sahélienne d'Al-Qaïda, ont attaqué simultanément plusieurs points dans la région de Kayes. Il s'agit entre autres du poste frontalier de Diboli sur la RN1, de la douane de Gogui sur la RN3, ainsi que de Niore du Sahel, de Diéma, de Bafoulabé et de sites industriels à Gangontéry, Karaga et Gouroundapé. Selon l'UNHCR, cette violence s'inscrit dans une escalade inquiétante. L'agence onusienne relève que 242 incidents sécuritaires ont été enregistrés à Kayes au premier semestre 2025, contre 46 en 2024, faisant 222 victimes civiles. À Sikasso, Ségou et Tombouctou, les chiffres sont tout aussi sombres avec respectivement 194, 736 et 394 victimes civiles, totalisant au moins 1 546 morts ou blessés dans ces quatre régions en six mois.

Quand les routes deviennent des cibles Le choix des cibles est stratégique. Pour le chercheur Bréhima Ely Dicko, cette stratégie vise également à asphyxier l'économie nationale en contrôlant les principaux axes routiers, en imposant des taxes et des blocus et en instaurant la peur pour contraindre les communautés locales à se soumettre. Le Mali, pays enclavé, dépend de ses frontières terrestres pour ses importations. La RN1, reliant Bamako à Dakar via Diboli, assure près de 30% des importations terrestres,

avec près de 39 milliards de francs CFA de recettes en 2024. La RN3, par Gogui vers Nouakchott, a rapporté 48 milliards de francs CFA en 2023. Ces deux axes traversent Kayes, qui concentre plus de 40% du trafic terrestre malien. Ulf Laessing, de la Fondation Konrad Adenauer, le souligne : « la région frontalière avec le Sénégal est une porte d'entrée majeure pour le commerce et les importations depuis Dakar, longtemps stable, aujourd'hui vulnérable ». Près de 4 500 camions traversent la frontière à Diboli chaque mois, acheminant carburants, céréales, ciment et produits de première nécessité. Après les attaques, l'Union des transporteurs routiers du Sénégal (UTRS) a suspendu les trajets vers le Mali dès le 3 juillet, pour protéger la sécurité des chauffeurs. Ce corridor Dakar - Bamako, avec environ 400 camions

Ces routes ne sont pas seulement des axes économiques, ce sont des lignes de vie pour les populations. Leur paralysie condamne des milliers de familles à la pauvreté, à l'exode ou à la faim.

par jour et 2,7 millions de tonnes de marchandises annuelles, représente plus de 60% du tonnage régional. Cette paralysie menace importations, exportations et plusieurs milliers d'emplois sénégalais liés au fret. Par ailleurs, le 1^{er} juillet, les assaillants ont aussi incendié trois sites industriels : la Carrières et Chaux du Mali (CCM) à Karaga, la cimenterie Diamond Cement Mali (DCM-SA) à Gangontéry et l'usine Stones à Gouroundapé. Ces entreprises, situées sur la RN22,



Les attaques terroristes ciblent de plus en plus des sites économiques.

exportent vers le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Burkina Faso. Leur destruction prive des centaines de familles de revenus et paralyse des secteurs clés. Quatre expatriés - trois Indiens et un Chinois - ont été enlevés. Des villageois affirmaient que la présence des assaillants avait été signalée plusieurs semaines auparavant.

Des voix étouffées sous les balles Pour les habitants, la peur est quotidienne. Kayes, Sikasso, Ségou et Tombou-

Kouremalé, à la frontière guinéenne, est un point important pour l'approvisionnement en produits agricoles et manufacturés depuis le port de Conakry. Fréquenté par des milliers de camions chaque mois, il reste sous pression sécuritaire à cause de trafics et de violences dans la zone de Kangaba. À Ségou, les axes vers le Burkina Faso, notamment Bobo Dioulasso et Ouagadougou, sont vitaux. Tombouctou ouvre vers l'Algérie, avec un commerce informel estimé entre 30 et 85 millions de dollars

REPÈRES

1 546 victimes civiles dans quatre régions en six mois.

4 500 camions/mois traversent Diboli, vital pour l'économie.

3 usines incendiées le 1^{er} juillet, des centaines d'emplois perdus.

Une stratégie d'asphyxie

Les conséquences sont déjà visibles : prix en hausse, ruptures d'approvisionnement, pertes douanières, destruction des infrastructures et exode des populations. Selon Bréhima Ely Dicko, cette stratégie s'inscrit dans une logique insidieuse d'occupation de l'espace par étapes, depuis le Nord, vers le Centre, puis l'Ouest et le Sud, visant à pousser les populations à tourner le dos à l'État et à conclure des « pactes de reddition » avec les groupes armés, qui imposent ensuite leur propre gouvernance et prélèvent la zakat. En juin 2025, le PAM relevait une augmentation de 26% du prix du mil à Kayes et Tombouctou. Les douanes perdent des milliards et les transporteurs désertent les

routes. Selon la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de juin 2025, 402 167 personnes déplacées internes (PDI) étaient recensées, dont 58% d'enfants et 38% d'adultes, majoritairement dans les régions les plus touchées par l'insécurité : Gao, Ménaka, Mopti, Bandiagara, Ségou et Tombouctou. La FAO signale une hausse des prix du mil et du sorgho entre 15% et 30% entre janvier et mai 2025. OCHA rapporte que des centaines de tonnes de marchandises sont bloquées aux frontières suite aux attaques. Bakary Samb, Directeur du Timbuktu Institute, explique : « le JNIM a accru ses activités dans la région de Kayes, infiltrant illégalement des secteurs économiques clés pour faciliter le mouvement de ses affiliés vers la Mauritanie et le Sénégal ». Il estime que ces attaques s'inscrivent dans une stratégie visant à isoler Bamako et à étendre l'influence jihadiste vers l'ouest.

Quand le pays suffoque Pourtant, Kayes incarne le paradoxe malien. Générant plus de 800 milliards de francs CFA d'or en 2024 et couvrant 40% des besoins électriques grâce à ses barrages, Kayes connaît également un taux de pau-

vreté de 71% et un chômage des jeunes dépassant 60%. Dans ce contexte, les routes du Mali sont devenues des lignes de front. Les convois humanitaires doivent être escortés, les commerçants hésitent et les villages se vident. La FAO estime que 1,52 million de personnes souffriront d'insécurité alimentaire à Ménaka pendant la saison sèche, dont environ 2 600 en phase « catastrophique ». Pour beaucoup, la stratégie du JNIM consiste à frapper les artères vitales du pays pour le paralyser. Dicko note aussi que les groupes n'ont pas besoin de rester en permanence dans les villes. Ils maintiennent leur emprise grâce à des indicateurs, aux marchés hebdomadaires et à la peur qu'ils inspirent, tout en infiltrant les activités économiques locales et en se présentant comme une alternative à l'État.

Perspectives Face à cette menace, experts et populations s'accordent à reconnaître que la seule réponse militaire ne suffira pas. Il faut sécuriser les axes, reconstruire, mais aussi engager des réformes sociales et économiques. Pour Bakary Samb, « ces routes ne sont pas seulement des axes économiques, ce sont des lignes de vie pour les populations ». Ulf Laessing avertit : « la stabilité de ces corridors est la clé pour éviter une paralysie économique. » Arthur Banga conclut : « ces attaques sont autant un défi militaire qu'un défi politique ».

Selon Bréhima Ely Dicko, l'objectif ultime est d'instaurer une forme de califat local, avec une gouvernance islamique et des qadis chargés de rendre la justice, remplaçant progressivement l'État malien. Un chef de village de la région déclarait : « on ne peut pas vivre sans ces routes. Les terroristes le savent mieux que nous ». Un avertissement que le pays ne peut plus ignorer. ■

3 QUESTIONS À



BRÉHIMA ELY DICKO

Chercheur

1 Pourquoi les groupes armés ciblent-ils les infrastructures économiques ?

Ils suivent une logique d'expansion progressive. Après le Nord et le Centre, ils ont avancé vers l'Ouest et le Sud, infiltrant des zones comme Kayes, Niore du Sahel, Yélimané ou Nara. En contrôlant routes, bureaux des douanes et sites économiques, ils affaiblissent l'État, imposent taxes, zakat et règles sociales. Ces axes étant vitaux pour le pays, les perturber asphyxie l'économie et mine la confiance des populations.

2 Que cherchent-ils en bloquant les voies d'approvisionnement ?

Ils visent à isoler Bamako, à augmenter les coûts, à créer la peur et à amener les communautés locales à se soumettre. Ils forcent les populations à conclure des « pactes », imposent leurs codes religieux et présentent leur gouvernance comme une alternative. L'asphyxie économique rend l'État plus vulnérable aux négociations. Ces blocus sont aussi conçus pour couper les axes vers la Mauritanie et le Sénégal.

3 Comment ces attaques servent-elles leur stratégie globale ?

Elles leur permettent de gagner du terrain sans occuper les villes. Grâce aux indicateurs, aux marchés et aux blocus, ils contrôlent l'économie, collectent des ressources, installent des juges islamiques et cherchent à instaurer un califat. Ils divisent, cooptent et séduisent, en promettant emplois et marchés aux Maliens tout en remplaçant progressivement l'État.

LE MALI SOUS PRESSION : QUAND LA TERREUR BLOQUE SES ROUTES

Les principales routes et frontières qui font vivre l'économie malienne sont désormais des cibles. Entre violences, ruptures d'approvisionnement et exode des populations, le pays paie le prix d'une stratégie d'asphyxie délibérée.

QUELQUES ATTAQUES DANS LA RÉGION DE KAYES



30 novembre 2022 – Yélimané : poste militaire/brigade attaqué, 2 morts (soldat et civil)

5 février 2024 – entre Diéma et Sandaré : embuscade contre un convoi minier, 3 employés tués

8 février 2024 – Melga (Djélébou) : poste de police et brigade ciblés, 2 morts (policier et civil)

8 août 2024 – Yélimané : nouvelle attaque jihadiste, bilan de 4 militaires tués

5 mai 2024 – entre Diéma et Sandaré : embuscade sur un convoi minier, camions incendiés, matériel volé

21 mars 2025 – Diangouté-Camara : embuscade jihadiste contre un poste des Eaux et Forêts, 3 agents forestiers et 1 civil tués, poste incendié

1^{er} juillet 2025 – Attaques coordonnées JNIM : frappes sur sept sites (Kayes, Sandaré, Diboli, Gogui, Nioro...) ; 80 jihadistes neutralisés selon l'armée

CORRIDORS ÉCONOMIQUES



RN1 (Diboli – Bamako via Sénégal) : 30% des importations, 39 Mds FCFA recettes (2024), 400 camions/jour, 2,7 M tonnes/an, 60% du tonnage régional (source : UTRS)

RN3 (Gogui – Bamako via Mauritanie) : 48 Mds FCFA recettes (2023)

RN7 (Sikasso – Abidjan via Côte d'Ivoire) : 1,59 milliard USD importations (2023)

Kouremalé (Guinée) : plusieurs milliers de camions/mois

Tombouctou (Algérie) : commerce informel estimé entre 30–85 M USD/an

Ménaka (Niger) : bétail, carburant, humanitaire – corridor très dangereux

Kayes concentre >40% du trafic terrestre malien

VICTIMES CIVILES (JANVIER À JUIN 2025)



Kayes : 222 victimes civiles

Sikasso : 194 victimes civiles

Ségou : 736 victimes civiles

Tombouctou : 394 victimes civiles

Total (4 régions) : 1 546 morts ou blessés

SITES INDUSTRIELS DÉTRUITS



3 usines stratégiques incendiées (Karaga, Gangontéry, Gouroundapé)

Activités arrêtées sur la RN22

100 emplois locaux menacés

Engins, ateliers, infrastructures, détruits

DÉPLACÉS INTERNES



Juin 2025 : 402 167 PDI, +23 804 personnes

Répartition par âge

Enfants (<18 ans) : 233 257

Adultes (18-59 ans) : 152 823

Personnes âgées (>59 ans) : 16 087

Vulnérabilité

Femmes et enfants réunis : 233 257 (58% du total)

Régions les plus affectées

Gao : 78 550

Ménaka : 72 275

Mopti : 74 080

Bandiagara : 59 013

Ségou : 51 979

Tombouctou : 24 867

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES & HUMANITAIRES



Prix du mil : +26% à Kayes et Tombouctou (juin 2025)

Douanes : pertes de plusieurs milliards FCFA

Carburant rationné, denrées bloquées aux frontières

Villages vidés, marchés fermés, convois bloqués plusieurs jours



Du nouveau chez Sahel Infusion CAFÉ GINGEMBRE made in Mali



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62

www.sahelinfusion.com

CHARTRE DE LA TRANSITION : CE QUI CHANGE DANS LE TEXTE RÉVISÉ

Le Conseil national de Transition a adopté le 3 juillet 2025 une révision majeure de la Charte de la Transition. Ce nouveau texte, promulgué par le Président de la Transition, apporte d'importants changements par rapport à l'ancienne Charte, en vigueur depuis le 25 février 2022.

MOHAMED KENOUI

La révision harmonise d'abord toutes les références constitutionnelles, remplaçant la Constitution du 25 février 1992 par celle du 22 juillet 2023 dans l'article 1 (valeurs et principes), l'article 5 (pouvoirs du Président de la Transition), l'article 11 (prérogatives du Premier ministre) et l'article 13 (précisions sur le Conseil national de Transition). Les missions de la Transition, selon l'article 2, connaissent également des ajustements. La mention explicite de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger disparaît, au profit d'une formulation plus générale sur la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la Refondation, notamment celles issues de la consultation du peuple sur les partis politiques. Les autres priorités, comme le rétablissement de la sécu-



Le CNT a adopté à l'unanimité la nouvelle Charte.

L'article 9 change également la donne politique en levant l'interdiction faite au Président de la Transition de se porter candidat aux élections présidentielles et générales organisées à la fin de la Transition. Désormais, il est éligible. Le même principe s'applique au Premier ministre et aux

le service de la Nation », en remplacement notamment du M5-RFP et de certains regroupements politiques. Les membres du CNT deviennent également éligibles aux élections présidentielles et générales. Par ailleurs, un décret du Président de la Transition fixera la liste nominative des membres sur proposition du Président du CNT et tout remplacement en cas de vacance de siège s'effectuera selon les mêmes modalités.

Fin de la Transition redéfinie

L'article 22 redéfinit quant à lui la fin de la Transition, désormais conditionnée à l'élection présidentielle, à la prestation de serment et à la passation des charges au nouveau Président élu, alors qu'elle était auparavant liée aux recommandations des Assises nationales de la Refondation. Enfin, deux nouveaux articles viennent compléter le texte. L'article 25 stipule qu'en cas de contrariété entre la Charte et la Constitution du 22 juillet 2023, c'est la Constitution qui s'applique, et l'article 26 dispose que jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions, les organes de la Transition continuent d'exercer leurs fonctions, la Cour constitutionnelle étant compétente pour trancher tout litige.

EN BREF

AFFAIRE DE L'AVION PRÉSIDENTIEL ET DES ÉQUIPEMENTS MILITAIRES : FIN DU PROCÈS

Le procès de l'affaire dite de l'avion présidentiel et des équipements militaires a connu son épilogue ce mardi 8 juillet 2025. La Cour d'Assises spéciale a prononcé une série de condamnations fermes à l'encontre de certains accusés, en acquittant d'autres. Reconnue coupable d'atteinte aux biens publics et de favoritisme dans l'attribution de marchés publics, Mme Bouaré Fily Sissoko a été condamnée à 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 500 000 francs CFA. Nouhoum Dabitaïo écope de 7 ans de prison ferme et d'une amende de 300 000 francs CFA, tandis que l'ancien Directeur de cabinet d'IBK, Mahamadou Camara et l'ancien Directeur de la Direction du matériel des Armées, le Général Moustapha Drabo, ont été déclarés non coupables. Par ailleurs, jugés par contumace, Soumaila Diaby, Sidi Mohamed Kagnassy, Moustapha Ben Barka et Nouhoum et Amadou Kouma ont tous été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. En outre, tous les accusés ont été condamnés à verser 10 milliards de francs CFA à titre de dommages et intérêts pour les préjudices subis par l'État. ■ M.K

En somme, cette révision de la Charte consacre l'ouverture du champ électoral aux dirigeants de la Transition, prolonge le mandat présidentiel sans limite stricte et redéfinit la fin de la période transitoire, tout en harmonisant le texte avec la Constitution de 2023. Sa promulgation officielle, intervenue le 8 juillet, marque son entrée en vigueur et redessine le cadre institutionnel et politique du Mali pour les prochaines années. ■



CÉLIA D'ALMEIDA

« Nos Alumni doivent contribuer positivement à la vie de la Nation »

La première édition du Symposium des Alumni de l'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD) s'est tenue à Bamako du 3 au 5 juillet 2025. Dans cet entretien, Mme Célia d'Almeida, Représentante pays du NIMD au Mali, évoque les Écoles démocratiques et citoyennes de l'Institut, qui ont formé plus de 800 jeunes maliens depuis 2021.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Quel sentiment vous anime après la clôture de ce symposium, une première consacrée à vos Alumni ?

Je me sens extrêmement honorée de la confiance que ces Alumni nous font depuis le début de ce programme en 2021. Ces quelque 800 jeunes qui sont passés dans nos écoles à Bamako, Sikasso et Mopti ont vraiment démontré que nous avons eu une ambition noble en proposant ce programme. Quand je les vois pendant trois jours venir partager ce que ce parcours, à la limite initiatique, a changé en eux, l'interaction avec d'autres jeunes qui ont des idées et une façon de voir la vie différentes, ce que ce

brassage a pu leur apporter, je crois qu'au NIMD, nous pouvons être extrêmement fiers de ce petit quelque chose que nous avons apporté. Nous espérons vraiment que, de ce qu'ils ont partagé et de cette énergie que nous avons vue en eux, ils auront envie de continuer à faire des propositions pour participer positivement à la construction de la Nation.

Combien de promotions des Écoles démocratiques et citoyennes comptez-vous et quelle sera la suite ?

Aujourd'hui, nous avons 25 promotions qui sont sorties de nos Écoles. La suite est d'abord entre leurs mains. Nous sommes un soutien, un appui, une proposition. Nous avons une offre, mais nous souhaitons que nos Alumni transforment l'essai à partir de ce qu'ils ont appris pendant trois mois. Les cours sont dispensés par des formateurs locaux, qui parlent dans les langues locales, rendant accessibles ces concepts qu'on entend beaucoup dans les discours mais dont on ne sait pas forcément ce qu'ils veulent dire. C'est une balle que nous avons envoyée dans le camp des jeunes, c'est à eux de marquer le but. Ce but, c'est d'avoir une contribution positive à la vie de la Nation.

D'autres Écoles sont-elles prévues ?

C'est notre souhait. Nous travaillons à cela. Vous savez que le contexte est un peu difficile pour les organisations, mais nous faisons de notre mieux. Cependant, il y a déjà énormément d'initiatives au niveau national qui sont en train d'être prises. Ces Alumni sont en train, eux-mêmes, de créer des choses et nous espérons que nous pourrions les accompagner encore plus et renforcer le réseau. Aujourd'hui, c'est une famille, les Écoles existent également au Burkina Faso et au Niger. Nous avons donc dans la zone AES un potentiel pour créer une dynamique afin que ces jeunes puissent contribuer à créer des nations fortes, parce que ce n'est que comme cela que nous pourrions atteindre les objectifs de développement et d'épanouissement de la population et aussi construire une sous-région forte, avec une stabilité durable. ■

Cette révision de la Charte consacre l'ouverture du champ électoral aux dirigeants de la Transition, prolonge le mandat présidentiel sans limite stricte et redéfinit la fin de la période transitoire.

rité, la refondation de l'État, la promotion de la bonne gouvernance, la refonte du système éducatif et l'organisation des élections, restent inchangées.

Mandat présidentiel prolongé et éligibilité ouverte

La révision modifie en profondeur l'article 4. Le mandat du Président de la Transition est désormais fixé à cinq ans renouvelables autant de fois que nécessaire, jusqu'à la pacification complète du pays. Cette durée pourra toutefois être écourtée dès que les conditions pour organiser une élection présidentielle « transparente et apaisée » seront réunies.

autres membres du gouvernement, selon l'article 12, qui leur ouvre la possibilité de briguer la présidence ou des mandats parlementaires, alors qu'ils en étaient expressément exclus dans la version précédente.

Composition du CNT modifiée

Le Conseil national de Transition voit aussi sa composition reconfigurée. Si le nombre de membres reste fixé à 147, la répartition est modifiée : le texte mentionne désormais les « Forces Armées et de Sécurité », les « Forces vives de la Nation » ainsi que la catégorie des « Personnalités ayant honoré



Protégez votre réseau grâce à nos solutions assurées.



20 28 00 00
www.afribone.com



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : UN MANUEL POUR PLUS DE TRANSPARENCE

La lutte contre la corruption au Mali est une œuvre de longue haleine que mènent ses acteurs depuis plusieurs années. Le manuel sur la gestion des finances publiques et la lutte contre la corruption, fruit d'un projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) et le CERM, dans le cadre du PROLAC-GFP, est une contribution à ce combat. Publié en juin 2025, il est destiné à offrir aux acteurs une meilleure compréhension du phénomène.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Au total, 1 200 élèves fonctionnaires, étudiants et jeunes de la société civile ont bénéficié d'un renforcement de capacités sur la gestion des finances publiques et la lutte contre la corruption à travers 40 séminaires organisés à Bamako. Ces formations, dispensées en trois sessions de 7h30 chacune et articulées autour de huit chapitres, ont servi de base à l'élaboration du manuel. Celui-ci est destiné à un public encore plus large, comprenant également des acteurs socio-politiques et des enseignants chercheurs, à qui il permettra d'approfondir leurs recherches et d'enrichir leurs pratiques en matière de bonne gouvernance. En 300 exemplaires, le manuel sera disponible dans les bibliothèques universitaires, mais aussi remis aux acteurs socio-politiques, « parce que le manuel a un caractère éducatif », souligne Gaoussou Dagnoko, le Coordinateur du projet. Conçu comme un outil pédagogique, il présente de façon accessible mais rigoureuse les principes, acteurs, outils et réformes en matière de gestion



Le manuel sera disponible en 300 exemplaires.

financière, établissant les liens entre corruption et mauvaise gouvernance et proposant des solutions pour mieux prévenir ce fléau.

Une lutte biaisée ? « La lutte contre la corruption ne se fait pas dans les règles de l'art depuis 2021 », estime pour sa part Moussa Touré, membre du Réseau des associations maliennes de lutte contre la corruption et la délinquance financière (RAML-CDF). Il déplore une lutte sélective, entachée de non respect des procédures et parfois perçue comme instrumentalisée. Chaque année, le Vérificateur général révèle des irrégularités de plusieurs milliards de

francs CFA dans la gestion publique. Pourtant, malgré les dénonciations et l'existence de mécanismes institutionnels, le phénomène persiste. Le manuel identifie notamment l'insuffisance de la volonté politique et un manque de coordination entre structures comme obstacles majeurs à la lutte.

Le rapport 2023 de l'OCLEI souligne aussi la faiblesse des déclarations de biens. Ainsi, sur 151 responsables centraux répartis entre 29 ministères, seuls 7 ont déposé leur déclaration en 2023 (soit 4,64%, contre 3,6% en 2022 et 15,23% en 2021), illustrant le long chemin qui reste à parcourir pour renforcer la transparence et la reddition des comptes au Mali. ■

EN BREF

ÉNERGIE : LA CEI OBTIENT UN FINANCEMENT DE 4 MILLIONS DE FRANCS SUISSES

La CEI (Clean Energy and Energy Inclusion for Africa) annonce une subvention supplémentaire de 4 millions de francs suisses pour accroître le financement de l'utilisation productive des solutions énergétiques pour les PME. En 2022, la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) avait déjà engagé un financement de 5 millions de francs suisses pour la CEI Africa. Ce financement est désormais complété par un nouveau montant de 4 millions de francs suisses destiné à accélérer le déploiement de solutions d'utilisation productive de l'énergie dans les zones mal desservies en Afrique subsaharienne. Il s'agit de subventions accordées aux entreprises d'énergie hors réseau et aux développeurs de mini-réseaux pour la mise en œuvre réussie et l'impact mesurable des solutions. Le financement comprend un prêt subventionné, qui fournit un capital initial aux entreprises partenaires de la CEI Africa, ainsi qu'un financement d'assistance technique permettant aux entreprises d'atteindre les résultats escomptés et d'accéder aux subventions. Ce financement s'inscrit dans la vision de la CEI Afrique, qui ambitionne non seulement de favoriser l'accès à l'énergie, mais aussi de stimuler le développement économique dans les zones desservies. Il fait suite à des appels à candidature totalisant 2,1 millions de dollars accordés à 14 développeurs de mini-réseaux dans 7 pays. ■

ne sont pas encore précisées. Il faut rappeler qu'avant cet incident, la mine de Loulo Goukoto avait réalisé un record de production, avec 20 tonnes d'or en 2024. Le gouvernement malien réclame à la compagnie canadienne le paiement de plusieurs millions de dollars d'impôts et de redevances. ■

Loulo Goukoto La réouverture envisagée

L'Administrateur provisoire de la mine d'or de Loulo Goukoto prévoit de vendre une tonne d'or stockée sur le site minier pour financer la réouverture de la mine. Selon une information relayée par plusieurs médias, l'Administrateur provisoire de la mine d'or de Loulo Goukoto, Soumana Makadji, continue les négociations afin de vendre une tonne d'or appartenant encore

à l'actif de Barrick Mining, anciennement Barrick Gold. La plus grande mine d'or du Mali a été fermée en janvier 2025, suite à la décision de la compagnie Barrick de suspendre sa production pour protester contre l'arrestation de certains cadres et le blocage de ses exportations par la saisie de plusieurs tonnes d'or par le gouvernement malien. Pendant que la société conti-

nue de faire valoir ses droits par la saisine d'un tribunal arbitral au niveau international, les autorités maliennes ont saisi et obtenu de la justice malienne la réouverture du site minier. Sa fermeture avait amené certains sous-traitants à procéder au licenciement de plusieurs employés. Les questions sur les conditions de la reprise de leurs activités ainsi que la date de la réouverture

Djibo Service L'innovation agricole qui change la donne

Face à l'urgence climatique, à la baisse de la fertilité des sols et à la cherté des engrais chimiques, le Mali a besoin de solutions locales et durables. C'est dans cette dynamique que s'inscrit Djibo Service, une entreprise malienne née en 2022 et dirigée par Baba Abdoulaye Djibo et Aboubacar Traoré. Leur innovation phare ? Un activateur agricole capable d'accélérer le compostage en seulement 10 jours, contre plus d'un mois pour la méthode traditionnelle.

Dans un pays où plus de 70% de la population vit de l'agriculture, chaque innovation permettant de gagner du temps et de renforcer la productivité est précieuse. L'activateur de Djibo Service, à base de jus stomacal animal, permet de produire un compost riche et naturel, améliorant la qualité des sols et réduisant la dépendance aux intrants chimiques. C'est une solution écologique, économique et adaptée aux réalités du terrain. Le produit est particulièrement bien accueilli dans les zones rurales. Il permet la multiplication des microorganismes pour accélérer le processus de com-

postage en seulement 10 jours, comparativement au compostage traditionnel, dont le processus s'étale sur un mois et quelques jours. Grâce à lui, les petits exploitants réduisent leurs dépenses en fertilisants, écourtent leurs cycles agricoles et améliorent leurs rendements, même dans un contexte de pluies irrégulières et de sols appauvris. Ce compost rapide offre une matière organique dense qui retient mieux l'eau et nourrit durablement les cultures. Ce projet n'est pas le fruit du hasard. Baba Djibo a consacré sa thèse à cette innovation, transformant son mémoire en une entreprise fonctionnelle.



L'activateur agricole de Djibo Service accélère le compostage.

C'est une démarche rare dans un pays où peu de recherches universitaires aboutissent à des projets concrets. Aujourd'hui, Djibo Service écoule plus de 600 litres d'activateur par mois et emploie plus d'une dizaine de personnes, preuve de son utilité sur le terrain. Mais le chemin reste semé d'embûches, comme l'accès li-

mité aux financements, la logistique coûteuse et le manque de reconnaissance. Malgré tout, Djibo Service avance, convaincu que la solution locale est la meilleure arme contre les difficultés agricoles. Son modèle, centré sur la durabilité et l'autonomie, incarne le futur de l'agriculture malienne. ■

IBRAHIM BABY

RÉSOLUTION 2250 : UNE MISE EN ŒUVRE PROBLÉMATIQUE

Adoptée par le Conseil de sécurité le 9 décembre 2015, la résolution 2250 permet de prendre en compte la participation des jeunes aux processus de paix. Dix ans après son adoption, sa mise en œuvre reste un objectif à atteindre au Mali.

FATOUMATA MAGUIRAGA



La mise en œuvre de la résolution 2250 traîne encore le pas.

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'effectivité de l'application de cette résolution est loin d'être une réalité au Mali, dix ans après son adoption par le Conseil de sécurité. Cependant, les acteurs œuvrent à la réalisation du processus, dont l'une des étapes a été l'élaboration d'une étude et d'une feuille de route. Remise au ministère en charge de la Jeunesse en mars 2025, l'étude d'évaluation menée par le WANEP (Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix) a permis l'élaboration de la feuille de route, dont le but est de « structurer un plan d'action national cohérent ». La prochaine étape est la mise en place d'un comité technique, qui est en cours, sous le leadership du ministère de la Jeunesse, précise Nana Touré, Présidente de l'ONG SAGOPS

(Sahéliennes pour la Gouvernance, la Paix et la Sécurité). Ce comité technique regroupera des structures étatiques, des organisations de jeunes et des organismes du système des Nations unies. L'absence de plan d'action national, le problème de coordination entre les organisations qui travaillent dans le domaine et la

Au Mali, la mise en œuvre de la résolution 2250 n'est pas encore une réalité, dix ans après son adoption, par le conseil de sécurité.

faible capitalisation des expériences font partie des difficultés qui entravent la mise en œuvre de la résolution, destinée à une meilleure prise en compte des aspirations des jeunes dans les situations de conflit.

Meilleure participation Dans la résolution 2250, le terme « jeunesse » s'entend de toute personne âgée de 18 à 29 ans. Notons également que la définition peut varier d'un pays à l'autre et à l'échelle internationale. Parmi les motivations du texte figurent la prise en compte du rôle crucial joué par les jeunes, qui « constituent souvent la majorité de la population des pays touchés par des conflits armés ». Un constat préoccupant, selon lequel « dans la population civile, les jeunes représentent une forte proportion des personnes qui subissent les effets des conflits armés, y compris comme réfugiés et déplacés ». Une situation qui les prive de leur droit à l'éducation « et de perspectives économiques », ce qui est fortement préjudiciable à l'instauration durable de la paix. La mise en œuvre de la résolution permettra donc aussi de contribuer à la

prévention des conflits et à la promotion d'une culture de dialogue interreligieux. Et, après les conflits, il faudra développer des stratégies favorables aux investissements pour les jeunes afin d'assurer leur insertion.

EN BREF

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE : VERS UN NOUVEAU DÉPART

Les acteurs de l'Enseignement privé catholique (EPC) s'apprentent à entamer leur première année sous le signe de la refondation. Après plus de 50 ans, le gouvernement a mis fin aux subventions accordées à cet ordre d'enseignement. L'année scolaire 2025-2026 s'annonce donc sous le signe de la refondation pour les uns et de l'inquiétude pour les autres. C'est en 2024 que l'État a annoncé la fin des subventions qu'il accordait à l'enseignement catholique en vertu d'un partenariat datant de 1972. Désormais, ce sont avec leurs propres ressources que les écoles concernées doivent notamment prendre en charge les salaires de leurs enseignants. Une nouvelle donne qui les oblige à repartir sur de nouvelles bases. « Nous voulons maintenant proposer une nouvelle grille, parce qu'il faut partir sur de nouvelles bases. Nous devons donc licencier tout le monde dans les règles de l'art », explique Louis Diarra, Secrétaire permanent de la Direction nationale de l'Enseignement catholique. Une nouvelle qui sonne « la fin de l'espoir », selon Kalifa Raymond Kamaté, Secrétaire général du Syndicat des travailleurs de l'enseignement privé catholique (SYNTEC). Mais les écoles ne seront pas fermées et de nouveaux contrats seront proposés, l'ancien personnel étant prioritaire, assure M. Diarra. Après une année assez mouvementée, marquée par des arrêts de travail en raison de récurrents retards de salaires, les enseignants s'inquiètent d'une situation qui va « négativement impacter la vie de plusieurs familles ». Avec ce licenciement des 1 613 enseignants de 138 écoles (à l'exception de l'Université catholique) à travers le Mali, les enseignants regrettent une décision qui ne tient pas compte de leur avis. ■

SOMMET AFRIQUE - ESPAGNE : MADRID DÉFEND UNE APPROCHE PLUS HUMAINE DES MIGRATIONS

À Madrid, le Sommet Afrique - Espagne a réuni cette semaine vingt-sept pays africains autour d'une feuille de route pour renforcer la coopération. L'Espagne y a défendu la nécessité d'humaniser la gestion migratoire, à rebours d'une Union européenne trop répressive, alors que ses côtes et enclaves paient le prix fort des traversées clandestines.

MASSIRÉ DIOP



Le Sommet Afrique-Espagne s'est penché sur la question migratoire.

Du 6 au 8 juillet 2025, le One Africa Forum a servi de cadre à ce dialogue entre le gouvernement espagnol et ses partenaires africains. La feuille de route Espagne - Afrique 2025 - 2028 consacre la migration comme enjeu prioritaire, avec l'ambition de traiter ses causes profondes, de sécuriser les routes et de renforcer les droits des migrants. Elle vise à renforcer la coopération avec les pays africains pour créer des opportunités économiques et éducatives, encourager des migrations légales et combattre les trafiquants. En misant sur les infrastructures, la

connectivité et l'insertion des jeunes, Madrid espère réduire la pression migratoire et sauver des vies. Cette approche rompt avec la logique répressive européenne. En 2024, 63 970 migrants ont atteint l'Espagne, dont 46 843 par la route des Canaries, un record depuis 2006. Dans les enclaves de Ceuta et Melilla, les autorités ont recensé 8 247 franchissements irréguliers l'an dernier, selon le ministère de l'Intérieur. Caminando Fronteras a comptabilisé 10 457 morts ou disparus en mer en 2024, dont 9 757 sur la seule route des Canaries, soit une

moyenne de 30 vies perdues chaque jour. Le premier semestre 2025 a enregistré une baisse de 28% des arrivées irrégulières, avec environ 18 000 passages, à cause de la chute de 41% à destination des Canaries, même si la route algérienne vers les Baléares a triplé à 3 000 personnes. Depuis le 15 juin, l'opération « Passage du Déroit » a déjà assuré le retour de 348 315 passagers et de 89 104 véhicules. Les centres d'accueil aux Canaries et en Andalousie affichent une saturation record, tandis que la part des femmes et des enfants parmi les traversées a sensiblement augmenté. La Croix-Rouge espagnole et Caminando Fronteras rappellent que sans leurs interventions le bilan humain serait bien plus lourd.

Quelques jours avant ce sommet, à Séville, en marge de la Conférence internationale sur le financement du développement durable, le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, avait rencontré son homologue espagnol José Manuel Albares. Ils ont évoqué la migration et la coopération bilatérale, confirmant l'importance d'une approche conjointe pour réduire les drames en mer et stabiliser les régions d'origine. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

TOURBIÈRES : DES ALLIÉES OUBLIÉES CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

À travers le monde, les tourbières – zones humides où s'accumule de la tourbe, une matière végétale partiellement décomposée et très riche en carbone – jouent un rôle vital pour l'équilibre climatique. Bien qu'elles ne couvrent que 3% des terres émergées, elles stockent plus de 30% du carbone des sols, deux fois plus que toutes les forêts. Mais partout, de la vallée du Jura en France aux immenses marais du bassin du Congo, ces réservoirs d'eau et de carbone s'assèchent et libèrent d'énormes quantités de CO2, accélérant le réchauffement. Au Sahel, cette dégradation se traduit par des pluies plus irrégulières, des inondations plus violentes et des sécheresses prolongées, menaçant l'agriculture et l'élevage. Le lac de la Moura, dans le Jura, avec sa tourbière épaisse de plus de deux mètres, symbolise cette crise. Préserver ces « éponges » naturelles est déterminant pour limiter les catastrophes climatiques, protéger l'eau douce et donner une chance aux régions sahéniennes déjà fragilisées de s'adapter aux changements en cours. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

TOMBOUCTOU : INTERDICTION DU TRANSPORT ET DE L'HÉBERGEMENT DES MIGRANTS

Dans un communiqué adressé à la population et aux syndicats des transporteurs de la ville de Tombouctou, le Commandant du Secteur 3 de l'Opération Dougoukoloko, le Colonel Seydou Bassirou Niangadou, a annoncé une interdiction stricte du transport et de l'hébergement des migrants dans la Cité des 333 Saints. « Cette mesure sécuritaire s'inscrit dans le cadre de la protection des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du territoire de la région et entre en vigueur à compter du 5 juillet 2025 », précise le communiqué, qui avertit par ailleurs que tout contrevenant à cette mesure sera sanctionné conformément à la réglementation en vigueur. Avant cette mesure, le Gouverneur de la région avait annoncé un réajustement des horaires du couvre-feu en vigueur depuis septembre 2023, passant de 23h à 6h. ■ **M.K**

États-Unis Trump menace les BRICS d'une surtaxe de 10%

Le Président américain Donald Trump a averti le 7 juillet à Washington qu'il imposerait une surtaxe douanière de 10% aux pays qu'il accuse de soutenir des politiques « anti-américaines ». Cette déclaration intervient juste après le Sommet des BRICS à Rio de Janeiro, où les membres ont renforcé leur critique de l'ordre économique dominé par les États-Unis. En effet, le 17^{ème} Sommet des BRICS, tenu le 6 juillet, a réuni vingt-deux délégations, incluant les nouveaux membres comme l'Iran, l'Égypte et l'Éthiopie. Les participants ont réaffirmé leur volonté de bâtir une « architecture financière mondiale plus équitable », en promouvant l'usage de monnaies locales et en réduisant leur dépendance au dollar. Pour le Président Donald Trump, ces orientations menacent les travailleurs

américains et la compétitivité des États-Unis. Il a promis des mesures « immédiates » contre tout pays encourageant ou mettant en œuvre des pratiques contraires aux intérêts américains. Rappelons qu'en 2024 les BRICS représentaient 40% de la population mondiale et plus de 30% du PIB en parité de pouvoir d'achat. Le commerce intra-BRICS a progressé de 12% en un an, tandis que les échanges avec l'Afrique ont dépassé 200 milliards de dollars, une part croissante provenant du Sahel. D'ailleurs, de plus en plus, les pays de cette région n'excluent pas une adhésion aux BRICS. Cette escalade inquiète certains pays africains, qui voient dans les BRICS une alternative aux institutions financières traditionnelles et redoutent de nouvelles taxes fragilisant leurs économies, déjà sous pression. ■ **M.D**

CAN FÉMININE 2024 : ENTRÉE EN LICE RÉUSSIE POUR LES AIGLES DAMES

Pour leur premier match, le 7 juillet 2025, à la Coupe d'Afrique des Nations féminine au Maroc 2024, les Aigles Dames du Mali ont battu la Tanzanie (1-0). Une victoire précieuse avant d'affronter le Ghana puis l'Afrique du Sud dans ce groupe C très relevé.

MOHAMED KENOVI



Les Aigles Dames affrontent le Ghana le 11 juillet pour leur 2^{ème} match.

Les Aigles Dames du Mali ont parfaitement lancé leur campagne à la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2024 face à la Tanzanie. Au bout d'une première période disputée, c'est Saratou Traoré qui a libéré ses coéquipières en inscrivant l'unique but de

la rencontre dans le temps additionnel (45 + 1), d'un tir précis qui n'a laissé aucune chance à la gardienne tanzanienne. Les Maliennes, bien organisées tactiquement, ont ensuite géré leur avantage au retour des vestiaires, malgré quelques poussées adverses, et se sont offert trois

précieux points pour la suite de la compétition. Cette victoire permet aux joueuses de Mohamed Saloum Houssein d'aborder la deuxième journée avec confiance, même si le défi s'annonce plus relevé.

Le Ghana en difficulté, l'Afrique du Sud en patronne Dans l'autre match du groupe C disputé le même jour, l'Afrique du Sud a dominé le Ghana sur le score de 2 buts à 0, confirmant son statut de favorite de la poule. Les Championnes d'Afrique en titre ont scellé la victoire dès la première mi-temps, en inscrivant les 2 buts dans un intervalle de 6 minutes, laissant les Black Queens ghanéennes sans solution. Au classement, le Mali et l'Afrique du Sud comptent chacun trois points, mais les Banyana Banyana disposent d'une meilleure différence de buts grâce à ce succès net. Cette configuration rend le prochain match des Aigles Dames particulièrement décisif. Elles affronteront en effet le Ghana ce vendredi 11 juillet 2025 pour la deuxième journée. Un résultat positif face aux Black Queens leur offrirait la qualification, avant de terminer la phase de groupe contre l'Afrique du Sud, un adversaire d'un tout autre calibre, le 14 juillet.

Avec cette entrée réussie dans la compétition, les Aigles Dames conservent toutes les chances d'atteindre l'objectif initial de faire au moins aussi bien qu'en 2018, où le Mali avait atteint le dernier carré de la compétition. Mais, pour cela, elles devront montrer plus de réalisme offensif et conserver leur solidité défensive lors des prochaines rencontres. ■

Coupe du monde de Basket féminin U19 Les Aiglones absentes faute de visas

Les championnes d'Afrique U19 2024 ne pourront pas défendre les couleurs du Mali et du continent à la Coupe du Monde de basketball FIBA 2025 de leur catégorie. La République tchèque, pays hôte, a refusé d'accorder les visas à la délégation malienne. « Malgré l'implication du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Sports, de la FIBA et de la fédération espagnole de basketball, les autorités tchèques n'ont pas fléchi, prétextant que toute l'équipe devait passer 3 à 4 jours à Dakar pour l'obtention du visa », indique un communiqué de la fédération malienne de basketball en date du 10 juillet 2025. Cette décision, lourde de conséquences, prive le Mali, pourtant qualifié, de représenter l'Afrique sur la scène mondiale lors de cette Coupe du Monde prévue du 12 au 20 juillet 2025 en République tchèque. ■

M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Alors que son père Carlo a pris la tête de la sélection brésilienne fin mai, **Davide Ancelotti**, qui était notamment son adjoint au Real Madrid, devient le nouvel entraîneur principal de Botafogo jusqu'à la fin 2026, a annoncé le club brésilien le 8 juillet 2025.

L'international ghanéen **Thomas Partey**, récemment libéré de son contrat avec Arsenal, a été formellement inculpé le 4 juillet 2025 par la police britannique pour cinq chefs de viol et un d'agression sexuelle. Les faits reprochés se seraient déroulés entre 2021 et 2022 et concerneraient trois femmes différentes.

NUIT DU WASSOULO : BAMAKO ACCUEILLE UNE IMMERSION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dans moins de trois semaines, Bamako vivra une soirée unique placée sous le signe des traditions du Sud. La Nuit Artistique et Culturelle du Wassoulou (NACWA) se tiendra le samedi 26 juillet 2025, à partir de 20 h, au Palais de la Culture.

MASSIRÉ DIOP



La nuit du Wassoulou célébrera à Bamako le rayonnement de ce terroir emblématique.

Portée par le collectif Wassolo24, cette manifestation entend faire rayonner sur la capitale l'identité foisonnante du Wassoulou, terroir emblématique situé entre le Mali, la Guinée et la Côte d'Ivoire. Plus qu'un simple concert, la soirée proposera une véritable immersion dans les différentes facettes de ce patrimoine, à travers musique, danse, gastronomie et artisanat. Parmi les artistes attendus, la star du balafon Neba Solo ouvrira la soirée, promettant des sonorités vibrantes typiques de Sikasso. Réputé pour avoir modernisé l'instrument - en y ajoutant des

notes graves - il s'est fait connaître dans les années 1990, remportant le titre de « Meilleur artiste du Mali » en 1996. Dans une invitation relayée sur les réseaux de Wassolo24, il convie le public à vivre « une immersion dans l'âme du Wassoulou ». À ses côtés, des voix puissantes comme celle de Mamou Sidibé, héritière de la tradition wassoulou et d'autres talents confirmés de la région, devraient ponctuer la nuit de prestations alliant authenticité et modernité. Le collectif évoque « une rencontre intergénérationnelle, où la scène accueillera les maîtres et la relève ». Le Wassoulou se découvre aussi dans

l'assiette. Les organisateurs prévoient des stands culinaires présentant des plats emblématiques comme le tô à la sauce arachide, le fonio parfumé ou encore le poisson séché aux épices. Ces mets, préparés par des femmes de la communauté, offriront aux visiteurs un voyage gustatif à la hauteur de la richesse musicale. Région longtemps considérée comme le berceau des traditions mandingues, le Wassoulou a aussi été un bastion de résistance culturelle et spirituelle, symbole d'une identité fièrement préservée.

Habits, contes et convivialité La soirée sera également l'occasion de découvrir les habits traditionnels aux étoffes chatoyantes, des contes populaires transmis de génération en génération et des danses rituelles empreintes de spiritualité et de joie. Le Palais de la Culture, choisi pour sa capacité et son prestige, accueillera le public dès 19 h. La NACWA se veut un pont entre le Wassoulou et Bamako, invitant chacun à renouer avec les racines de son pays, dans une atmosphère festive et fraternelle. Le programme prévoit également des invités surprise et des troupes folkloriques locales pour enrichir cette mosaïque artistique. Le rendez-vous est pris pour une nuit de célébration où le patrimoine du Wassoulou se racontera en sons, en couleurs et en saveurs. Les organisateurs ambitionnent d'en faire un rendez-vous annuel. ■

INFO PEOPLE

MYLMO : LE SINGLE « SAMBA GUELLADJO » EST SORTI LE 5 JUILLET



Le rappeur malien Mylmo N'Sahel a dévoilé son single « Samba Guelladjo » le samedi 5 juillet 2025. Il est disponible sur YouTube et les plateformes de streaming. Ce titre marquant se distingue par un texte engagé qui dénonce les injustices sociales et appelle à la dignité et à la résilience. Avec des sonorités mêlant rap moderne et rythmes traditionnels, « Samba Guelladjo » confirme le style unique de Mylmo : militant et poétique. Ce morceau annonce également la préparation d'un nouvel album, attendu d'ici la fin de l'année. Premier extrait prometteur, il séduit déjà par ses paroles fortes et une production soignée, consolidant la place de Mylmo parmi les grandes voix du rap malien contemporain.

DUNIYA : MARIAM DIAKITÉ AU CŒUR D'UN CONCERT À LONDRES



Le collectif malien Duniya, porté par la voix envoûtante de Mariam Diakité et le percussionniste Moussa Camara, animera une soirée ouest-africaine ce vendredi 18 juillet 2025, dès 19h, au Wave Street Studios à Londres. Mariam Diakité, figure de proue du groupe, incarne la tradition vocale du Wassoulou avec une maîtrise passionnée, accompagnée de rythmes traditionnels réinterprétés par Camara et le batteur Seydou Dante. Duniya mêle danses ancestrales, chants profonds et sons contemporains, orchestrés autour de l'arrangement au kamelengoni par Greg Fletcher. Ce concert s'inscrit dans une tournée européenne qui vise à promouvoir la richesse culturelle malienne et à renforcer les échanges artistiques avec la diaspora et les publics occidentaux.

Journal du Mali L'Hebdo

Directeur de publication : Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée : Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef : Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction : Ramata DIAOURÉ

Rédaction : Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse. Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

